

Réunion du quartier Ouest du 2 novembre 2017

Le maire Michaël Quernez est excusé, la réunion est menée par la 1ère adjointe Mme Danièle Kha.

Avant d'aborder les projets structurants de la ville Mme Kha rappelle que des problèmes récurrents de vitesse dans les quartiers (malgré les panneaux mis en place) et de propreté (déjections canines notamment) sont à regretter malgré les efforts réalisés depuis trois ans, elle estime qu'un effort collectif doit être mené sur ces sujets.

Elle ajoute qu'en ce qui concerne les poubelles jaunes qui débordent, la communauté de communes retravaille sur les tournées des camions afin de prendre en compte les nouvelles modalités du tri sélectif.

I/ Projets structurants de la ville :

En début de mandat la municipalité a été confrontée aux travaux induits par les inondations, d'importants ouvrages ont été réalisés en amont des rivières afin de ralentir le débit de l'eau.

De gros travaux d'embellissement ont été effectués en basse-ville.

Le quartier a vu la restructuration du collège de la Villemarqué (3,5 M€)

Le rond-point, très attendu du pont de Moëlan, a vu le jour.

Les travaux du pôle échange multimodale sont achevés, la vigilance est de mise pour conserver l'arrêt des TGV.

La rénovation de la Chapelle St Eutrope est terminée, des discussions sont en cours avec les associations du patrimoine pour examiner la possibilité de jours de visites en plus grand nombre.

II/ Espaces de convivialité (Pascale Douineau)

La municipalité souhaite au cours de son mandat aménager pour chaque quartier un ou plusieurs espaces de convivialité, l'idée étant de co-construire entre les citoyens, élus, et services de la ville, des espaces de détente, de rencontres ..., adaptés aux besoins des usagers.

Ceci, afin de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public, créer du lien social, aménager un espace de vie, de rencontres,

Le projet du collectif de la lisière boisée se développe sur trois sites au sein du quartier :

- un verger ancien complété par de nouvelles plantations
- un vallon transformé en prairie fleurie
- un espace convivial

Un aménagement paysager sous le pont de Moëlan pourrait être envisagé en convention avec la SNCF.

III/ Travaux dans le quartier (Gérard Jambou)

cf diaporama joint

IV/ Questions du public

Les habitants du quartier Beaubois reviennent sur les questions qui ont été soulevées lors de la réunion du 11 octobre dernier consacrée à la circulation dans ce quartier.

Rue Général Giraud : la mise en sens unique de cette rue n'est pas souhaitée, il faut cependant trouver des solutions pour permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité ; actuellement les trottoirs sont étroits et des poteaux électriques gênent le cheminement piétonnier.

La vitesse des voitures est soulignée dans tout le quartier et notamment l'accélération des véhicules avant le feu tricolore.

Il pourrait être proposé de limiter la vitesse à 30km/h dans tout le quartier.

Chacun s'accorde à dire que c'est un quartier qui s'est étendu rapidement depuis quelques années et que la circulation peut y être dense à certaines heures, rue Giraud et rue Jezequel notamment, avec un problème de visibilité au carrefour de ces deux rues.

La circulation des camions de la cuisine centrale est également évoquée.

Le Beaubois est un quartier traversant, la rue Général Giraud apparaît comme étant l'axe principal pour aller et venir vers les quatre voies. La réglementation du stationnement unilatéral dans cette rue est posée.

La sécurité des enfants qui se rendent à pied dans les écoles doit être prise en compte en priorité 1.

Les habitants du quartier du Beaubois vont recevoir dans leurs boîtes aux lettres un courrier les invitant à rejoindre le groupe de travail qui va se constituer pour travailler sur le sujet de la circulation dans le quartier ; la première réunion de ce groupe s'est tenue le 16 novembre 2017.

Rue Kerglancharde : le stop de cette rue est fréquemment « brûlé » et la visibilité est très mauvaise. Les trois stops en haut de la rue Giraud ne sont pas non plus très respectés.

Impasse de Kerglancharde : difficulté pour rentrer dans l'impasse en venant du pont et pour en sortir sur la gauche par manque de visibilité malgré la présence d'une glace.

Question du plan vélos pour Quimperlé : où en est-on ?

Réponse : pour pouvoir bénéficier de subventions du conseil départemental il faut avoir une circulation des vélos en « site propre » ce qui nécessite de gros investissements et ce qui n'est pas toujours possible compte-tenu de la largeur de la chaussée.

Rue Trélivalaire :

il est souhaité une bande cyclable sur au moins un côté de la rue entre les deux giratoires ainsi que l'installation d'un radar pédagogique permanent.

Impasse de Trélivalaire : il faudrait refaire l'enrobé de la route (nids de poule)

Réponse : un plan pluriannuel d'investissement est en cours sur la réfection de la voirie communale (100 km de voirie communale), cette demande de travaux est notée sachant que des choix seront à faire.

Rue Simone de Beauvoir : l'impasse n'est pas signalée et il n'y a pas de places de stationnement dans la rue.

Réponse : cette rue ne sera plus en impasse avec la 3^{ème} tranche de construction en cours, l'adjoint aux travaux se rendra sur place pour faire un point sur les questions de stationnement.

Rond point Victor Schoelcher et arrêt de bus de Kerbertrand : il est signalé des faits délictueux : courses de voiture sur le rond point, trafic de drogue voire prostitution.

Rue des Fusiliers (parking de l'établissement Penne) : les containers à poubelles sont installés sur un sol en pente et souvent boueux il est demandé une dalle béton.

Lotissement Kergoaler (près d'Intersports) :

il est demandé la pose :

- d'un panneau signalant l'impasse
- des gravillons sur le chemin

Rue de Kernegant : l'enrobé en entrée de rue serait à refaire car il a été abîmé par les camions qui accèdent au chantier de construction du lotissement.

Projet de l'Ilot St Yves :

Une étude de faisabilité a été menée pour appréhender le projet de réaménagement de cette friche urbaine en centre-ville ; Une présentation de cette étude aux habitants du quartier est prévue le 14 décembre prochain, une première rencontre avec les commerçants a déjà eu lieu sur le sujet.

Le projet d'aménagement prévoit la création de 74 logements répartis en location à loyer modéré et accession à la propriété (2 immeubles de niveau maximum R+2+comble (14 m), 6 maisons individuelles), une maison de santé, des commerces et des espaces verts.

Les futures constructions pourront être faites le long des rues de Pont-Aven et de Saint-Yves et le long de la voie ferrée.

Ce projet a fait l'objet d'une pétition de riverains transmise en mairie.

Les habitants s'interrogent sur les problèmes de circulation et de stationnement que pourra engendrer ce projet, certains riverains craignent une perte d'ensoleillement de leur habitation avec la construction d'immeubles et s'interrogent sur l'opportunité du nombre de logements. La question de la tranquillité du quartier est posée.

A ces questions il est répondu que la municipalité en est au stade de la concertation avec les habitants, que ces derniers sont invités à assister à la réunion de présentation du projet le 14 décembre 2017. Concernant le nombre de logements prévus il correspond à un niveau de rentabilité économique et répond à un besoin de densification du centre-ville notamment par des jeunes ménages. Les questions de circulation et de stationnement seront prises en compte dans l'aménagement du site sachant qu'il est prévu un certain nombre de stationnements en sous-sol au centre de l'Ilot.

Il est rappelé que cette étude n'est pas un projet définitif. Elle permet d'appréhender les potentialités offertes par cet espace au regard des documents d'urbanisme réglementaires.

La réunion se termine par le pot de l'amitié
